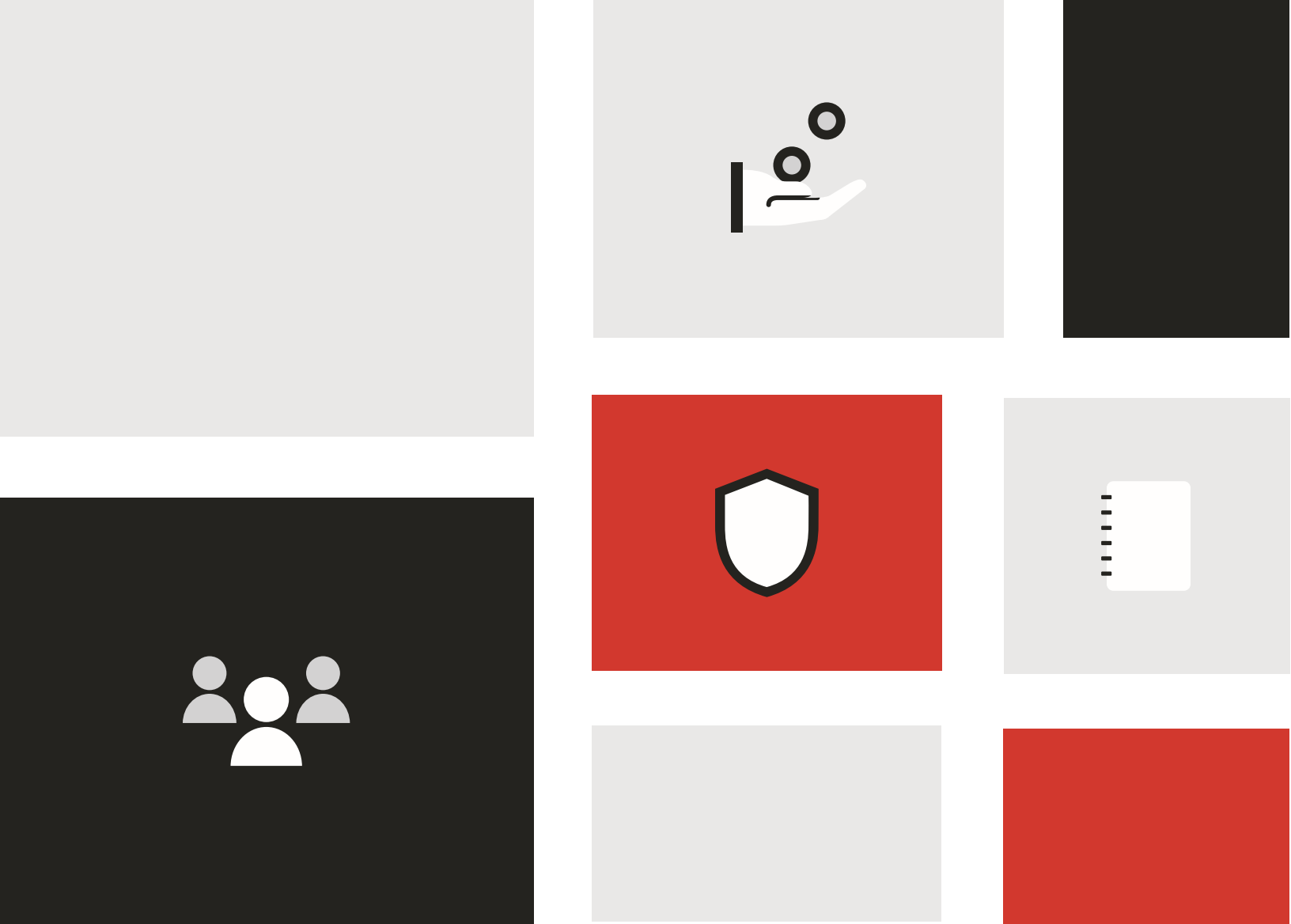




PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE
Mandat 2022-2023 – CA du 18 janvier 2023





PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE

MERCREDI 18 JANVIER 2023 À 18 H 30 - EN CO-MODALE

Sont présent·e·s les membres du conseil d'administration suivants :

Andréa Tremblay	Pharmacie
Jean-Simon Ratté	Sciences de l'administration
Nolwenn Samson	Médecine
Thierry Grandmont	Sciences et génie
Xavier-Philippe Légaré	Médecine
Cylia Dahmani	Pharmacie
Félix Bonneau	Sciences de l'administration
Julien Fréchette	Sciences sociales
Veronique Boumjte	Médecine
Denis Parent	Sciences de l'éducation
Matthieu Weiss-Blais	Sciences et génie
Gerard Moka	Sciences sociales
Coralie Beaudet	Sciences de l'administration

Sont présents les membres du comité exécutif suivants :

Derrick Thaciano Cakpo	Coordonnateur aux affaires institutionnelles
Yosr Tammar	Coordonnatrice à la recherche
Ghita Hemri	Coordonnatrice aux affaires financières et au développement et Présidente par intérim
Aicha Kallel	Coordonnatrice aux affaires externes
Michelot Jean Claude	Coordonnateur aux affaires internes et associatives

Sont présent·es les observateur·trices suivant·e·s :

Guy Philippe Horat	Candidat CE
--------------------	-------------

Sont absent·e·s les membres du conseil d'administration suivants :

Laurie Marchand	Médecine
Sebastian Claros	Médecine
Simon Mackey	Sciences de l'administration

Jeremie Lotono
Jean-David Therrien

Sciences de l'administration
Sciences et génie

Sont absents les membres du comité exécutif suivants :

*Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Derrick Cakpo constate le quorum à 18 h 34.

Résolution CA-2023-01-18/01

Proposée par : Derrick Cakpo
Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que soit ouvert le conseil d'administration de l'ÆLIÉS du 18 janvier 2023.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-2023-01-18/02

Proposée par : Derrick Cakpo
Appuyée par : Nolwenn Samson

Que Francis Lacroix soit nommé président d'assemblée et que Derrick Thaciano Cakpo soit nommé secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CA-2023-01-18/03

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Cylia Dahmani

Des modifications sont apportées à l'ordre du jour.

Derrick a apporté les points 6.1 Accommodement pour Derrick Thaciano Cakpo au poste de Coordination aux affaires institutionnelles et 6.8 Ouverture des postes pour les élections générales 2023. Ghita a ajouté les points 7.3 Possibilité d'augmenter les bourses de l'exécutif, 7.4 Achat de matériels informatiques, 7.5. Achat de babillards, 7.6. Rémunération pour la présidente des élections et les deux scrutateurs et 9.2 La rencontre d'échanges - Planification ULaval 2023-2028. Xavier-Philippe a ajouté le point 5.8 Rapport du comité RH.

Résolution CA-2023-01-18/04

Proposée par : Xavier-Philippe Légaré

Appuyée par : Nolwenn Samson

Que l'ordre du jour soit adopté.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal 07 décembre 2023

Résolution CA-2023-01-18/05

Proposée par : Nolwenn Samson

Appuyée par : Andréa Tremblay

Des modifications ont été apportées au PV.

Yosr a demandé une reformulation de la partie relative à la candidature de Malek Ghdamsi. Il s'agit du point 6.3. Yosr a estimé que le candidat a subi des questions intimidantes, ce qui l'a obligé à entrer dans des détails personnels. Yosr suggère de ce point de vue de retirer « propos déplacés » et de dire la façon dont les choses se sont déroulées. Elle prend alors l'engagement de proposer une reformulation.

Aicha ne se rappelle que le candidat ait tenu des propos déplacés comme mentionné dans le PV. Elle pense plutôt que des questions personnelles lui ont été posées.

Julien souligne que le candidat a été obligé de répondre aux mêmes questions à plusieurs reprises. Il pense que c'était plutôt déplacé de lui avoir posé certaines questions.

Résolution CA-2023-01-18/06

Proposée par : Yosr Tammar

Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Qu'on ajoute « L'observatrice Mélina Seymour a posé des questions intimidantes au candidat nommé Malek Ghdamsi (elle a posé les mêmes questions à maintes prises). Ces dernières concernent sa personne et son cheminement doctoral. Le candidat a été obligé de dévoiler des détails personnels. Suite à cette gêne, il a décidé de retirer sa candidature devant le CA. »

Félix Bonneau demande d'enlever le nom de Mélina

Yosr estime qu'elle souhaite que le nom soit gardé pour que cela ne touche pas à l'institution AELIES.

Gerard pense aussi qu'il n'est pas approprié de mentionner les noms.

Andréa suggère qu'on dise par exemple « un observateur ».

Véronique demande d'enlever le nom de Mélina et d'enlever aussi « intimidantes ».

Le vote est demandé sur « retirer le nom de Mélina Seymour »

Résolution CA-2023-01-18/07

Proposée par : Demande de vote

Appuyée par : Demande de vote

Résultats du vote

Pour le retrait : 08

Conserver le nom : 01

Abstention : 04

La proposition du retrait du nom de Mélina Seymour est adoptée à la majorité.

La nouvelle proposition serait dans ce cas : **Une observatrice a posé des questions intimidantes au candidat nommé Malek Ghdamsi (elle a posé les mêmes questions à maintes prises). Ces dernières concernent sa personne et son cheminement doctoral. Le candidat a été obligé de dévoiler des détails personnels. Suite à cette gêne, il a décidé de retirer sa candidature devant le CA. »**

Résolution CA-2023-01-18/08

Proposée par : Nolwenn Samson

Appuyée par : Andréa Tremblay

Que soit adopté le procès-verbal du CA du 07 décembre 2022.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5. Ressources humaines

5.1. Démissions du CA

Caduc

5.2. Nomination au CA

Un membre est nommé au CA :

- Coralie Beaudet (FSA) 01-2023

La coordination aux affaires institutionnelles n'avait pas reçu notification de sa nomination. Derrick demande que le CA valide sa nomination de façon exceptionnelle en attendant la régularisation de la situation avec son association facultaire.

Xavier-Philippe suggère d'accepter la nomination conditionnellement avant de recevoir les documents afférents.

Résolution CA-2023-01-18/09

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Félix Bonneau

Que la nomination de Coralie Beaudet comme nouvelle administratrice soit entérinée par le CA.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

5.3. Absence au CA

Caduc

5.4. Rapport mensuel du comité exécutif

Les membres du CE ont présenté leurs différents rapports.

Résolution CA-2023-01-18/10

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Félix Bonneau

Que soient adoptés les rapports mensuels du comité exécutif de l'ÆLIÉS soumis.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

5.5. Nomination de la présidence des élections

Derrick a présenté au CA le profil de la présidente des élections.

Xavier-Philippe a demandé à savoir pourquoi c'est elle qui est proposée.

Derrick a souligné qu'elle a été présidente des élections 2022. Le CE a voulu donc continuer l'aventure avec elle.

Résolution CA-2023-01-18/11

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Félix Bonneau

Que Mme José-Frédérique Biron soit nommée présidente des élections pour les élections générales de 2023.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

5.6. Nomination des scrutateurs

Pour les élections générales, il faut deux scrutateurs. Un qui provient du CA et le second provient de l'extérieur du CA et du CE. Pour le CA Félix Bonneau s'est proposé. Le CA a validé sa candidature par acclamation. Pour la personne extérieure, la personne de Francel Dessou est proposée au CA par le CE.

Résolution CA-2023-01-18/12

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Nolwenn Samson

Que Joseph Francel Dessou et Félix Bonneau soient nommés scrutateurs pour les élections générales de 2023.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

5.7. Entérinement embauche Attachée aux communications

Une nouvelle personne occupe le poste d'attaché aux communications.

Résolution CA-2023-01-18/13

Proposée par : Derrick Cakpo
Appuyée par : Nolwenn Samson

Que l'embauche de l'Attachée aux communications, Mme Laetitia Marie Zehe soit entérinée par le CA.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

5.8. Rapport du comité RH

Xavier-Philippe a fait un point des dossiers RH. Il fait savoir que sur le principal dossier discuté lors du CA de décembre, il n'a pas encore de nouveaux éléments. Il promet rendre compte au CA en cas de nouveautés.

Il souligne l'importance de prendre au sérieux cette période des élections notamment pour redonner du souffle à l'implication étudiante.

Xavier-Philippe demande le huis clos.

Résolution CA-2023-01-18/14

Proposée par : Xavier-Philippe Légaré
Appuyée par : Jean-Simon Ratté

Que le huis soit ouvert.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Huis clos.

Xavier-Philippe demande la levée du huis clos.

Résolution CA-2023-01-18/15

Proposée par : Xavier-Philippe Légaré

Appuyée par : Nolwenn Samson

Que le huis soit levé.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. Affaires internes et institutionnelles

6.1. Accommodement pour Derrick Thaciano Cakpo au poste de Coordination aux affaires institutionnelles

Il termine son programme par un stage cet hiver. Ce qui pourrait l'amener à quitter Québec pour une autre ville notamment Montréal et Trois-Rivières. En fonction des responsabilités qu'impliquent son poste au sein du CX, il a sollicité un accommodement du CA afin de pouvoir continuer par assurer ses tâches à distance jusqu'au terme du mandat.

Aicha ne trouve pas logique qu'on accommode une personne et pas les autres.

Yosr mentionne qu'il y a une mémoire institutionnelle. Sur le sujet de l'accommodement, elle fait allusion au cas de l'ancien coordonnateur aux affaires internes et association, Akpélozim Lokoun. Elle estime qu'il faut être équitable avec tout le monde. Elle se demande si tout le monde travaille à distance, comment serait la MMS. Elle penche que l'on trouve une autre solution.

Ghita prend la parole pour souligner les contraintes liées à la situation. Elle fait allusion à la période des élections qu'il faudra gérer, les prises de notes lors des rencontres, la signature des chèques. Elle estime qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et qu'on est là pour les étudiants.

Gerard appuie les arguments de Ghita. Il souligne de considérer ce cas comme exceptionnel.

Aicha trouve que ce n'est pas du tout équitable et que cela est bizarre.

Alors que l'on parle d'inclusion et de valeurs, Yosr estime qu'il faudrait être impartial avec tout le monde.

Xavier-Philippe pense que les soucis sont valides. On accommode selon une situation. On est dans un cas de force majeure.

Julien est d'accord avec Xavier-Philippe. On n'accommode pas une personne, mais c'est la situation qui l'exige.

Considérant qu'il reste 3 mois dans le mandat actuel :

Que le coordonnateur aux affaires institutionnelles gère le processus électoral du prochain mandat,

Que le coordonnateur aux affaires institutionnelles assure l'organisation des CA et de l'AG d'hiver,

Que le coordonnateur aux affaires institutionnelles rédige les procès-verbaux de toutes les instances,

Que le coordonnateur aux affaires institutionnelles est le deuxième et le seul autre signataire à l'AELIES,

Que la procédure servant à désigner un autre signataire prend environ 2 mois,

Que l'AELIÉS ne peut pas se permettre de rester deux mois sans émettre de chèques, de bourses ou de paiements pour les employés,

Que l'AELIÉS ne dispose pas de ressources humaines adéquates pour assumer les différentes tâches du coordonnateur aux affaires institutionnelles,

Que M. Cakpo a préparé à l'avance un plan afin de pouvoir assumer ses tâches à distance,

Que M. Cakpo s'engage à être disponible chaque lundi de 9h à 12h pour les CE de l'AELIÉS,

Que M. Cakpo s'engage à venir une fois par semaine à l'AELIÉS pour les tâches ne pouvant pas être faites à distance,

Et que les dates de son déménagement sont encore incertaines.

Résolution CA-2023-01-18/16

Proposée par : Lynda Agbo

Appuyée par : Nolwenn Samson

Que le CA permette au coordonnateur aux affaires institutionnelles d'assurer ses tâches à distance tout en honorant les engagements cités ci-haut.

Que le CA permette au CE de tenir ses réunions hebdomadaires à distance.

Que ces mesures soient prises par anticipation et de manière préventive, elles ne sont applicables uniquement dans le cas où M. Cakpo devait déménager avant la fin de son mandat.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

6.2. Démission sur le comité exécutif

Caduc

6.3. Élection sur le comité exécutif

Il y avait un candidat au comité exécutif. Il s'agit de Guy Philippe Horat, Maîtrise en administration des affaires qui est candidat au poste de Coordination aux affaires pédagogiques.

Le candidat s'est présenté et a présenté ses motivations pour le poste.

Le candidat a eu droit ensuite aux questions des membres du CA.

Résolution CA-2023-01-18/17

Proposée par : Demande de vote

Appuyée par : Demande de vote

Résultat du vote

Pour : 00

La chaise : 10

Abstention : 04

La candidature de Guy Philippe Horat est rejetée par le CA.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Le CA a rejeté la candidature notamment pour manque de connaissances suffisantes de l'association et des tâches liées au poste.

6.4. Ouverture des postes sur le comité exécutif

Résolution CA-2023-01-18/18

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Andréa Tremblay

Que soient ouverts les postes encore vacants sur le comité exécutif du 19 janvier au 14 février 2023 à 12 h.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

6.5. Démission sur les CCC

6.6. Nomination sur les CCC - Instances décisionnelles

Cylia Dahmani est candidate sur la commission de la recherche.

Résolution CA-2023-01-18/19

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Andréa Tremblay

Que Cylia Dahmani soit nommée pour siéger sur la commission de la recherche comme représentante de l'AELIES.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Instances externes - Comité d'innovation en enseignement

Résolution CA-2023-01-18/20

Proposée par : Derrick Cakpo

Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que Mme Ingrid Avila Tiomo et M. Denis Parent soient nommé pour siéger sur le comité d'innovation en enseignement.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Instances externes - Comité Équité, diversité et inclusion (E.D.I) des cycles supérieurs

Résolution CA-2023-01-18/21

Proposée par : Derrick Cakpo
Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que Mme Laetitia Tania Moka soit nommée pour siéger sur le Comité Équité, diversité et inclusion (E.D.I) des cycles supérieurs.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Instances externes - Comité de discipline

Résolution CA-2023-01-18/22

Proposée par : Derrick Cakpo
Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que Mme Zaïda Abdoul Aziz Amadou soit nommée pour siéger sur le Comité de discipline de l'Université Laval.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

6.7. Calendrier des élections

Derrick a présenté les grandes lignes du calendrier électoral au CA. Le calendrier est établi sur la base des règlements généraux.

Résolution CA-2023-01-18/23

Proposée par : Derrick Cakpo
Appuyée par : Andréa Tremblay

Que le calendrier des élections 2023 soit validé par le CA.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

6.8. Ouverture des postes pour les élections générales 2023

Résolution CA-2023-01-18/24

Proposée par : Derrick Cakpo
Appuyée par : Andréa Tremblay

Que tous les postes du Comité exécutif soient ouverts pour les élections générales 2023.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Affaires financières

7.1. Attestation CVI

Au terme de chaque comité de vérification interne, une attestation doit être présentée. Ghita a donc présenté l'attestation avec la preuve que les membres du comité n'ont rien noté d'anormal.

7.2. Allocation téléphonique pour les membres du CX

Ghita a fait la genèse de cette allocation. Mais la résolution qui la soutienne n'a jamais été retrouvé. L'allocation a été donc arrêtée. Devant le CA, elle a expliqué l'importance de l'allocation et a suggéré au CA de la renouveler pour l'ensemble du CX. Car selon les cahiers de charges, seuls Présidence, Pédago et Externe en ont droit.

Résolution CA-2023-01-18/25

Proposée par : Ghita Hemri
Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que l'allocation téléphonique mensuelle de 30 dollars soit accordée à tous les membres du comité exécutif.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

7.3. Possibilité d'augmenter les bourses de l'exécutif

Ghita a fait une présentation de la situation financière actuelle de l'association. Elle dit que c'est compliqué de faire une analyse financière concrète d'autant plus qu'il y a encore des factures de l'année dernière en attente. Aussi, elle n'a pas encore les résultats de l'audit du dernier exercice. Elle rappelle que la bourse reçue par les exécutants n'est pas un salaire, mais une aide financière pour leur engagement. Au vu de la situation, elle ne recommande pas une augmentation de la bourse.

Félix demande si Ghita reviendra plus tard avec plus d'éléments.

Ghita répond que pour le moment en tout cas, elle ne recommande pas une augmentation.

Gerard souligne que vu l'inflation et les paramètres économiques, il serait bien d'instituer une commission pour y réfléchir.

7.4. Achat de matériels informatiques

Ghita a présenté le plan de renouvellement du matériel informatique de l'AELIES et de la Chaire publique. C'est un renouvellement qui se fait progressivement. Elle a d'ailleurs présenté une soumission au CA. Le processus pour débloquer les fonds est longue. Alors quand bien même le montant de l'achat n'atteint pas 30.000 dollars, elle souhaite profiter de la prochaine réunion de la commission pour prendre ce montant afin de régler plus tard les achats en appareils pour la Chaire publique.

Résolution CA-2023-01-18/26

Proposée par : Ghita Hemri
Appuyée par : Felix Bonneau

Qu'un ordinateur ainsi que des logiciels de graphisme (suite adobe) soit achetés pour le poste de graphiste.

Que les ordinateurs des postes de présidence et d'instit soient remplacés.

Que les ordinateurs de la direction de la chaire publique et son adjoint soient remplacés.

Que des logiciels de graphisme et de montage vidéo (suite Adobe et final cut pro) soient achetés pour la chaire publique.

Que soit constitué le comité directeur de la chaire publique afin d'entamer la procédure de décaissement d'un montant de 30000\$ du fond de la chaire publique.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

7.5. Achat de babillards

Ghita informe que nous avons aujourd'hui 3 espaces pour nos babillards. Mais nous n'avons pas encore de cadres. On aura donc 3 achats. L'UL achète chez un fournisseur, ce qui pourrait être une piste pour nous.

Résolution CA-2023-01-18/27

Proposée par : Ghita Hemri

Appuyée par : Nolwenn Samson

Que 3 babillards soient achetés pour les placements de l'AELIÉS dans les résidences de l'université.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

7.6. Rémunération pour la présidente des élections et les deux scrutateurs

Résolution CA-2023-01-18/28

Proposée par : Ghita Hemri

Appuyée par : Nolwenn Samson

Qu'un montant de 1.000 cad soit accordé à la présidente des élections, Mme José-Frédérique Biron comme rémunération.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution CA-2023-01-18/29

Proposée par : Ghita Hemri

Appuyée par : Nolwenn Samson

Qu'un montant de 500 dollars soit accordé aux deux scrutateurs M. Francel Dessous et M. Félix Bonneau comme rémunération.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Affaires académiques

9. Affaires externes et politiques

9.1. Proposition d'ajouts de positions au cahier des positions de l'AELIÉS

Résolution CA-2023-01-18/30

Proposée par : Aicha Kallel

Appuyée par : Andréa Tremblay

Que l'AELIÉS veille à ce que l'Université Laval offre des conditions d'étude et d'apprentissage favorables à tous ses étudiant-e-s. - notamment en procurant aux professeur-e-s les conditions de travail les plus appropriées pour réaliser aux mieux leurs fonctions professorales (l'enseignement, la recherche ou la création, la participation interne et externe).

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution CA-2023-01-18/31

Proposée par : Aicha Kallel
Appuyée par : Nolwenn Samson

Que l'AELIÉS veille à ce que l'Université Laval offre des conditions d'étude et d'apprentissage favorables à tous ses étudiant·e·s. – notamment en s'assurant que le ratio professeur·e·s -étudiant·e·s soit approprié/adéquat par faculté et par département.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution CA-2023-01-18/32

Proposée par : Aicha Kallel
Appuyée par : Xavier-Philippe Légaré

Que l'AELIÉS veille à ce que l'Université Laval s'assure que les différentes formules d'enseignement (cours en présentiel, cours à distance, cours en mode hybride, cours comodal) soient d'une qualité égale en fournissant aux professeur·e·s les services de soutien techniques et techno-pédagogiques nécessaires.

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité

9.2. La rencontre d'échanges - Planification ULaval 2023-2028

L'Université Laval prépare son plan d'action. En prélude, une rencontre est prévue le 08 février 2023 de 15 h 30 à 17 h. Aicha invite les associations et les membres à y participer.

10. Café-fou AELIÉS

11. Varias

12. Date du prochain CA

Le prochain CA aura lieu le 15 février 2023 en comodal.

13. Levée de l'assemblée

Résolution CA-2023-01-18/33

Proposée par : Félix Bonneau

Appuyée par : Nolwenn Samson

Que soit levée la rencontre du CA du 18 janvier 2023.

Pas de demande de vote.

Fin de la rencontre du CA à 21 h 34

Derrick Thaciano Cakpo
Coordonnateur aux affaires institutionnelles

Ghita Hemri
Présidente